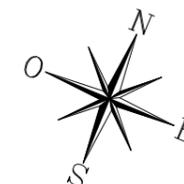
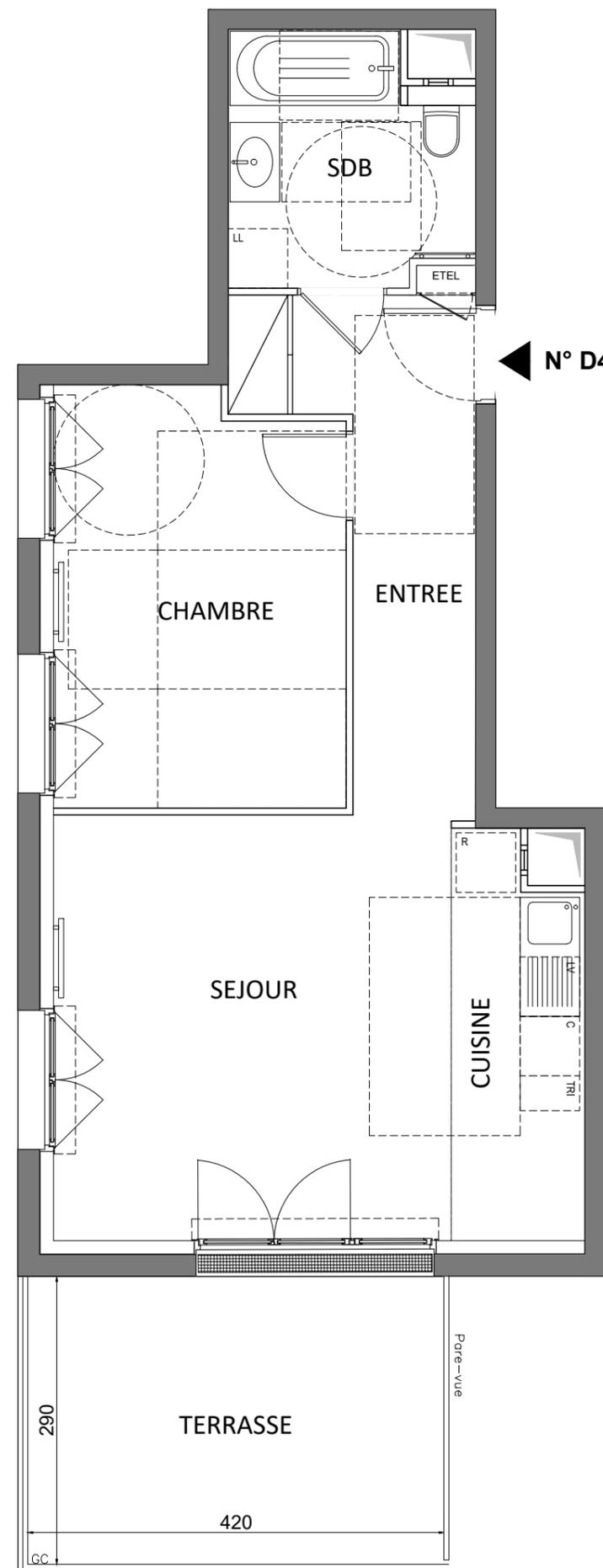


**HALL D**  
**APPARTEMENT DE 2 PIECES**  
n°D 44 au 4ème étage

ENTREE	8,01 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	22,43 m <sup>2</sup>
CHAMBRE	12,13 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5,83 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>48.40 m<sup>2</sup></b>
TERRASSE	11,48 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>59.88 m<sup>2</sup></b>



LEGENDE		1/2	
AP	allège pleine	☰ sèche-serviette	
AV	allège vitrée	☰ radiateur	
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
☐	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
☕	robinet de puisage	---	retombée de poutre
☞	fenêtre	☞	fenêtre fixe
☞	pf coulissante	☞	porte fenêtre
☞	fen. oscillobattante		

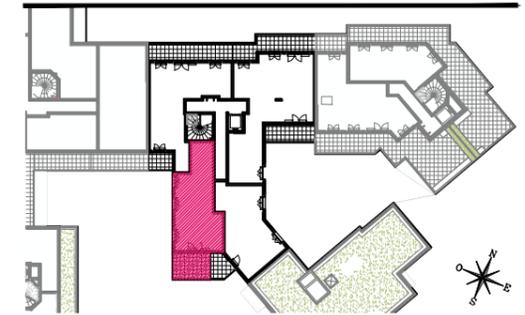
Indice A Septembre 2024

Echelle : 0 50 100 200cm

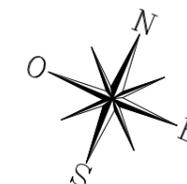
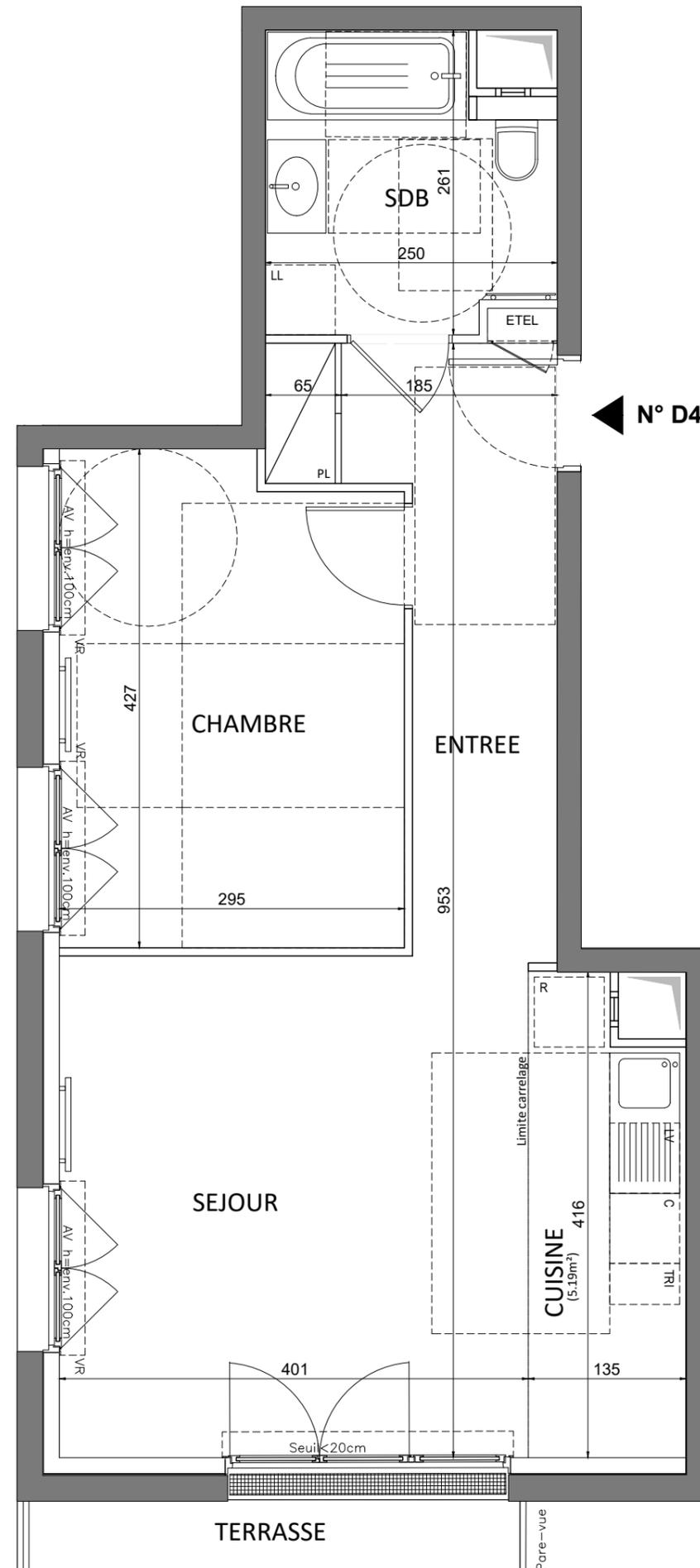
Conformément à la réglementation, ce plan est

**EVOLUTIF** **PMR**

*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »*



**HALL D**  
**APPARTEMENT DE 2 PIECES**  
n°D 44 au 4ème étage



LEGENDE		2/2	
AP	allège pleine	☰ sèche-serviette	
AV	allège vitrée	☰ radiateur	
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
☐	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
☕	robinet de puisage	---	retombée de poutre
☞	fenêtre	☞	fenêtre fixe
☞	pf coulissante	☞	porte fenêtre
☞	fenêtre	☞	fe. oscilló-battante

Indice A  
Echelle : 0 50 100 200cm  
Septembre 2024

Conformément à la réglementation, ce plan est

EVOLUTIF

PMR

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »